



BEA, EPC, EPS

Conditions de réalisation

Cet atelier consiste à la mise en œuvre des différentes lances sur MEA :

- * Établissement d'une lance LDV
- * Établissement d'une lance canon
- * Reconnaissance opérationnelle secteur (différents établissements, contraintes liées)

Points clés à aborder

* **En amont :**

- Rappel des matériels à disposition :
(LDV, Lance canon, lance pied d'échelle, vanne purge)
- Portée des lances (environ 50 mètres pour la lance canon du BEA)
- Mission différente en fonction de la tactique opérationnelle décidée par le COS :
 - ✓ protection,
 - ✓ préservation de l'existant,
 - ✓ renforcement des murs coupe feu.

* **Placement de l'engin :**

- ✓ Pas de mise en station systématique du 1^{er} MEA
- ✓ Positionnement des engins en fonction des aires de mises en station (selon le type d'établissement)

* **Rappel de sécurité :**

- Port du Harnais / SP en plateforme
- Port de l'ARI en plateforme
- Monter et descendre à l'échelle
- Rappel des règles du travail en hauteur
- Utilisation du MPT

* **Vigilance sécurité :**

Lors du maniement des lances (personnels éventuels en dessous, ligne électrique
Pas de mouvements mécaniques si LDV 1000 en action

Ressources documentaires

- ▶ Voir emplacement sur site en fonction du type établissement (ERP, ERT)
 - => voie engins
 - => voie échelle
- ▶ Voir fiche guides des moyens opérationnels 1,1 ; 1,4

Logistique

- un MEA de type BEA, EPC, EPS
- un FPT
- un CCEM et/ou CCGC (avec additif)